

Am D. B. Tiger

LE PROGRÈS,

ORGANE DES POPULATIONS FRANCO-CANADIENNES DE L'OTTAWA.

1e. Année.

Ottawa, Haut-Canada, Jeudi, 27 Mai, 1858.

Numero 2

"Le Progrès,"

Organe des Populations Franco-Canadiennes de l'Ottawa.

PROSPECTUS.

Tel que le comporte son titre, *Le Progrès* sera le journal des intérêts des Canadiens-Français établis dans cette partie du pays; il sera l'écho fidèle de leurs sentiments nationaux et religieux; le défenseur de leurs droits. L'établissement d'un journal français, dans une ville dont l'accroissement en population et le progrès de tout genre sont sans exemple, devra être, sans doute, accueilli cordialement de tous les vrais amis de leur pays. C'est une œuvre toute patriotique, toute nationale qui doit recevoir l'encouragement de tout bon Canadien.

Le Canada central et surtout la grande vallée de l'Ottawa vont, à l'heure même, prendre une position des plus importantes. La décision de Sa Majesté, de faire, de la ville d'Ottawa, le siège permanent du gouvernement Canadien, doit lui donner une attitude digne de la capitale d'un pays florissant, et toutes ses nombreuses ressources vont se développer plus rapidement que jamais. En raison de ces circonstances, la population Franco-Canadienne de cette ville doit prendre tous les moyens de se mettre à la hauteur du progrès que son nombre et son caractère exigent d'elle.

Jusqu'ici malheureusement, la langue française n'a pas été représentée dans cette partie du pays. Les Canadiens-Français de l'Ottawa, quoique ne négligeant point le culte du passé; quoique très attachés à leur religion, à leurs mœurs et à leurs institutions, n'ont cependant pas encore eu assez de fierté nationale pour avoir un journal à eux. C'est donc pour remplir ce vide inexcusable que *Le Progrès* va paraître. Puisse les espérances fondées sur le zèle et le dévouement des Canadiens-Français à la cause nationale se réaliser. Un journal français à Ottawa, ne peut manquer d'être très utile, non seulement pour l'information générale et le goût de la lecture qu'il répandra partout où il sera lu, mais, plus particulièrement, pour faire connaître, au loin, les besoins et les ressources du pays.

Les immenses et magnifiques contrées qu'offre à la colonisation, la vallée de l'Ottawa; l'exploitation des plus belles forêts du monde et des mines de fer les plus riches de l'Amérique; la construction de nouveaux chemins de fer, de la capitale aux principaux entrepôts de commerce sur le St. Laurent et les grands lacs; l'agrandissement de nos canaux; l'ouverture de grands chemins dans les nouveaux townships, tous ces grands projets de la plus haute importance pour l'avenir du pays seront les principaux thèmes du *Progrès*.

En politique, *Le Progrès* poursuivra une ligne de discussion strictement indépendante; acceptant toutes mesures du gouvernement qui lui paraîtront favorables et rejetant et condamnant énergiquement tout ce qui semblera désavantageux et contraire aux intérêts du Canada.

Le Canadien, comme ses ancêtres, chérit trois choses par-dessus tout le reste, — sa religion, sa langue et son pays. C'est pourquoi, un bon journal de famille doit consacrer une bonne part de ses colonnes aux nouvelles religieuses. La première page du *Progrès* sera donc le domaine de la religion.

Les faits intéressants du Canada d'abord, puis des Etats-Unis et d'Europe, seront fidèlement rapportés. En un mot, ce journal s'occupera de politique, de littérature, de sciences d'agriculture et d'information générale.

Le *Progrès* paraîtra le jeudi de chaque semaine.

BUREAU—Rue Sussex, Basse-Ville.

Ottawa, H.-C. 20 Mai 1858.

Pour les Conditions voir la 4ème page.

Nouvelles Religieuses. CANADA.

Montréal demeure fidèle à ses traditions de charité. Il n'y a que quelques jours, deux pauvres religieux venaient implorer son secours en faveur de leur établissement naissant, établissement essentiellement catholique.

Dans les circonstances présentes on pouvait, ce semble, sans être accusé d'égotisme, alléguer son impuissance. Il y a des Eglises à bâtir; il y en a d'autres à doter; il y a des écoles à soutenir; il y a des intérêts à payer etc. Certes, c'en était plus qu'il n'en faut pour se refuser à toute collecte et forcer le cours de la charité.

Mgr de Montréal et son clergé n'ont pas été de cet avis. Ils ont pensé que la charité ne devait être exclusive et que c'était se faire tort à soi-même que de vouloir limiter la charité. L'esprit de Dieu souffle là où il veut. Qui ne donne pas pour une œuvre, ne donnera pas pour cela pour une autre. L'événement a montré qu'on ne s'était pas trompé.

Les bons Pères ont été reçus partout avec bonheur, c'était à qui les recevrait, leur donnerait à dîner; en leur donnant, les catholiques croyaient donner à ces bons Religieux qui ont tant contribué de leur sueur et de leur sang à établir la foi dans le Canada. Certes, il eût fallu avoir bien peu de reconnaissance pour leur refuser, quand les monuments élevés par les dignes enfants de St. François d'Assise sont encore là debout pour attester ce que le Canada leur doit. Irlandais, Canadiens ont mis le même empressement à concourir à l'œuvre si catholique des Rév. Pères. Ils n'ont eu besoin que de suivre l'impulsion de leur cœur.

En même temps, les églises, au mois de Marie, ne désespèrent pas; la collecte était plus forte que de coutume. C'est ce qui se voyait encore hier.

Les Pères ont été reçus partout avec bonheur, c'était à qui les recevrait, leur donnerait à dîner; en leur donnant, les catholiques croyaient donner à ces bons Religieux qui ont tant contribué de leur sueur et de leur sang à établir la foi dans le Canada.

Bill des Sœurs-Grises de Montréal.

Nous trouvons dans la *Patrie* du 20 courant les remarques qui suivent au sujet du Bill des Sœurs-Grises de Montréal. L'esprit de ce bill est exposé dans cet article, ainsi que la discussion excitée durant les phases qu'il a déjà subies. Nous nous joignons de grand cœur à la *Patrie* pour féliciter ceux de nos législateurs qui ont si honorablement pour eux et pour la justice, défendu le principe de cet acte. Une institution Canadienne et catholique comme celle des Sœurs Grises a droit à tout notre respect et à nos plus ardentes sympathies. Témoin, comme nous le sommes, du dévouement incessant, et de l'impénétrable charité de ces bonnes Religieuses qui ont ici, à Ottawa, un des plus magnifiques de leurs établissements, une description, ou plutôt un précis historique, de l'Hôpital-Général de cette ville, mérite un long article que nous donnerons à nos lecteurs plus tard.

"Le bill pour autoriser la communauté des Sœurs-Grises de Montréal à vendre certaines seigneuries et à faire librement, selon leurs convenances, le remploi de l'argent provenant de cette vente, a subi, lundi, sa seconde lecture. La discussion a été beaucoup moins vive que celle qui avait eu lieu l'année dernière, sur une question à peu près semblable, l'incorporation des dames de Lorette.

Pour notre part, en effet, nous n'admettons pas la subtilité qui consiste à dire qu'on ne demande pas une augmentation de leurs privilèges, et que ces dames, par ce bill, ne pourront pas posséder plus de propriétés qu'elles n'en ont aujourd'hui même.

C'est à nos yeux, non pas une question de privilège, mais une question de principes; et c'est dans ce sens que nous félicitons M. A. A. Dorion de n'avoir pas persévéré dans les sentiments qu'il avait manifestés l'année dernière. Le bill a été emporté par 54 voix contre 35; et M. Galt est, croyons-nous le seul membre du B. C. qui ait voté avec la minorité.

Aucun des représentants de notre race n'a abandonné la cause de la charité contre le fanatisme; de la dignité de l'église contre ses détracteurs.

Au milieu des querelles envenimées qui divisent la chambre, nous avons remarqué avec une satisfaction profonde que le langage des orateurs de l'opposition était beaucoup moins amer, beaucoup moins injurieux.

M. Brown n'a pas cherché à effrayer la chambre par ses déclamations contre la papauté et contre les institutions catholiques: il s'est contenté de dire qu'il lui paraissait dangereux de mettre ainsi des propriétés en main-morte et de créer des compagnies puissantes pouvant à leur gré vendre et acheter des terres.

Les deux arguments étaient en eux-mêmes contradictoires; car le bill a précisément pour but de permettre à des propriétés immobilières, tenues aujourd'hui en main-morte, de changer de main; et il est ridicule d'un autre côté de considérer des institutions hospitalières, que la piété des citoyens a pu doter de certaines richesses, comme des compagnies industrielles dont on aurait à craindre les spéculations.

Nous avons déjà eu occasion de le dire: la propriété territoriale est, à nos yeux, nécessaire à la dignité de l'église; et dans notre pensée, nous ne parlons pas seulement de l'Eglise-Mère et catholique, mais de tous les cultes que veut reconnaître et honorer un pays.

Dans une discussion semblable, il y a 40 ans que M. de Châteaubriand disait: "Le sacerdoce n'est pas un métier, mais un caractère. C'est précisément à cause de cela qu'il convient que la source de ses revenus ne ressemble ni au traitement d'un fonctionnaire, ni au salaire d'un ouvrier, ni à l'aumône d'un pauvre.

Le sacerdoce est un caractère et tout ce qui l'entoure doit en rehausser l'éclat et en affermir l'autorité."

La question au principe a été véritablement posée que sur l'amendement de M. Hartman, qui a été vivement combattu par l'habile Secrétaire-Provincial; il s'agissait d'empêcher les Sœurs d'opérer le remploi en immeubles dans le Haut-Canada.

M. Dorion a adhéré, en disant que cela n'était pas contraire aux intentions des religieuses.

M. Sicotte et Rose ont été du même avis: le premier pour ménager la susceptibilité du H.-C.; le second, sous prétexte que l'autorisation primitive était restreinte à notre partie de la province.

Celui qui a donné, à nos yeux, la véritable solution après l'hon. secrétaire-provincial, est le membr. pour le comté de Napierville.

M. Bureau n'appartient pas au même parti politique que nous; nous ne serons donc pas suspects de partialité dans les éloges que nous lui donnons aujourd'hui.

Il a très bien fait remarquer que les catholiques du B.-C. ne doivent pas abandonner leurs frères de l'autre partie de la province; qu'il existe entre eux une solidarité d'intérêts et de foi et qu'il serait injuste, si telle paroisse du H.-C. peuplée de catholiques, demandait un établissement de Sœurs de charité, de ne pas permettre à ces dames de pouvoir s'y établir.

Cette solution nous paraît la plus conforme à nos devoirs, à notre dignité; et elle n'attaque en aucune façon les droits de la partie protestante de la province unie.

La chambre est bien entrée dans ces sentiments; car la même majorité qui avait repoussé l'amendement de M. Brown, s'est retrouvée contre l'amendement de M. Hartman.

Nous avons donc la conviction que le bill passera à sa troisième lecture, sans subir les modifications que voudraient lui imposer des hommes qui ont plus à cœur d'obéir aux passions populaires que de consulter les véritables intérêts du pays.

Nous nous en réjouissons d'autant plus que jamais institution charitable n'a été plus digne des respects de tous, par son impuissable bienfaisance, par ce dévouement qui inspire le sacrifice non-seulement de la fortune, et des avantages sociaux, mais de la vie même pour soulager les misères d'autrui.

Etat-Union.

DEDICACE D'UNE EGLISE. — Dimanche dernier, sa Grâce Mgr l'Archevêque, Hughes, fit la dédicace de la nouvelle église, sous le vocable de St. Vincent-de-Paul, à New-York. Comme l'on sait, cette église est Française et dévouée par le Rév. M. Lafont qui est le pasteur des Français et des Canadiens de cette ville, depuis plusieurs années. Ce nouveau temple, qui fait le plus grand honneur à la religion, et à ceux qui ont contribué à son érection, a 125 pieds de longueur sur 80 de largeur. Le coût de cet imposant édifice est de \$25,000; et ses 156 bancs peuvent contenir 800 personnes.

— Il y a seize églises catholiques, et treize prêtres dans le diocèse de Savannah; deux couvents; trois asiles pour les orphelins et sept écoles. La population catholique de ce diocèse s'élève à environ dix mille âmes.

L'EGLISE CATHOLIQUE DANS L'ISLANDE, LA LAPONIE ET LES ILES DE FEROCER. — Nous lisons dans la correspondance Parisienne du *New-York Tablet*, ce qui suit: "La population de l'Islande a beaucoup de sympathie pour les missionnaires catholiques. Le Prêtre Apostolique des régions arctiques, le Rév. Père Jurkowski a été admis membre de la Société Littéraire de l'Islande, le 19 Décembre dernier. Le roi du Danemark est le président de cette société. Les Iles Ferocer ont deux missionnaires depuis le mois d'Octobre de l'année dernière, et deux autres sont récemment partis pour le Groenland. Dans la Laponie il y a déjà une paroisse complètement organisée et très florissante. Les missionnaires catholiques ont découvert, dans ce pays, une église bâtie dans le style du XIIe siècle, ornée de plus de trente statues de saints, et dont les confessionnaux étaient encore en état de servir. Cette église n'avait pas été bien longtemps dans ces régions si peu connues. Malgré l'extrême rigueur de ces climats, nos missionnaires ne se ralentissent point dans leur zèle ardent à porter la parole de Dieu, même chez les peuples que la Providence semble avoir jetés en dehors du monde habitable et civilisé.

PARTICULARITES RELIGIEUSES DES RUSSÉS.

— Un témoin oculaire des cérémonies de la fête de Pâques, à St. Petersburg, raconte dans une lettre adressée au *Tablet* de New-York ce qu'il a vu, à peu près ainsi: "J'assistai à la messe de minuit dans la grande cathédrale et on m'assigna un siège près de l'autel. L'office commença à minuit précis. Un grand nombre de prêtres vêtus d'ornemens très riches fit la procession autour de l'église. Tout le monde y tenait un cierge allumé. Les officiers étaient en plein uniforme et les dames habillées de blanc, comme pour le bal, et sans chapeaux. Le coup d'oeil était magnifique; l'office consistait principalement en saluts, signes de croix et genuflexions. La musique était parfaite. A un certain moment de l'office le Grand-Prêtre s'écria: *Christos Vosgriz* (le Christ est ressuscité) et tout le peuple répond: "Il est véritablement ressuscité." Alors, commence la ronde des baisers de paix; les hommes se le donnent d'abord et les femmes ensuite, etc. Il y a eu des décharges d'artillerie, les cloches sonnent en branle et toute la ville reçoit la nouvelle que le carême vient de finir. La fureur du baiser de paix ne fait que de commencer. Les hommes, en se rencontrant dans les rues, s'embrassent par ces mots et puis se donnent trois baisers. Vous visitez les dames, leur dites *Christos Vosgriz* et leur servez pareillement trois baisers. (Il y en a bien qui sifflent que Pâques vient au moins une fois par semaine à cause de la divertissante cérémonie du *Christos Vosgriz*.)

"En Russie, le signe de croix se fait avant presque toutes les actions, ayant de monter à cheval, aller à cheval et travailler. Personne ne passe devant une église sans se découvrir et faire trois signes de croix, et comme il y a devant chaque boutique une image d'un saint allumé, vous n'y allez jamais sans vous découvrir. A part le fête de Pâques, les cérémonies de la messe sont à peu près les mêmes que dans l'église catholique.